

MRC DE D'AUTRAY
MUNICIPALITÉ DE LANORAIE

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Lanoraie tenue mardi 14 décembre 2021 à 19 h au 12, rue Louis-Joseph-Doucet.

Sont présents : Mmes les conseillères Lyne Clermont, Marie-Ève Mondor, Lucie Ouellet, Josée Castonguay et M. le conseiller François Boisjoly, sous la présidence du maire M. André Villeneuve.

Est absent : le conseiller Martin Lavallée

Assiste également à la séance, le secrétaire-trésorier et directeur général M. Marc-André Maheu, à titre de secrétaire de la séance, et la directrice du Service des finances Mme Amélie Beuparlant.

À noter que l'avis de convocation a été notifié tel que requis par l'article 153 du Code municipal au membre du conseil qui n'est pas présent à l'ouverture de la séance.

2021-12-430

AVIS DE CONVOCATION

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR la conseillère Lyne Clermont
ET RÉSOLU

Que l'avis de convocation soit adopté tel que lu :

1. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-12-431

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR la conseillère Lucie Ouellet
ET RÉSOLU

Que la séance extraordinaire soit ouverte.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-12-432

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS – ANNÉES 2022-2023-2024

Le secrétaire-trésorier et directeur général présente le programme triennal d'immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024 :

ANNÉE ET DESCRIPTION	FONDS GÉNÉRAL	AUTRES SOURCES	
2022			
Asphaltage et améliorations des rues	500 000 \$	677 000 \$	Programme d'aide à la voirie locale
Émissaire pluvial		225 000 \$	Fonds réservé et fonds de roulement
Agrandissement de la caserne incendie		1 875 000 \$	Règlement d'emprunt
Réfection du quai	195 000 \$		

ANNÉE ET DESCRIPTION	FONDS GÉNÉRAL	AUTRES SOURCES	
Construction du puits 6.3		1 300 000 \$	Règlement d'emprunt
Remplacement de la génératrice (HDV)	5 000 \$	81 000 \$	Fonds de roulement
Travaux de rénovation (PJB)	98 000 \$		
Travaux de réfection des rues du Couvent, Rondeau et d'une partie du Chemin de Joliette		1 500 000 \$	Programme TECQ
Véhicule	10 000 \$	75 000 \$	Fonds de roulement
TOTAL – ANNÉE 2022	808 000 \$	5 733 000 \$	
2023			
Asphaltage et améliorations des rues	300 000 \$		
TOTAL – ANNÉE 2023	300 000 \$		
2024			
Asphaltage et améliorations des rues	300 000 \$		
TOTAL – ANNÉE 2024	300 000 \$		
GRAND TOTAL	1 408 000 \$	5 733 000 \$	

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lucie Ouellet
 APPUYÉE PAR la conseillère Lyne Clermont
 ET RÉSOLU

Que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024 soit et est adopté.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

AUCUNE QUESTION

2021-12-433

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
 APPUYÉ PAR la conseillère Lucie Ouellet
 ET RÉSOLU

Que la séance soit levée à 19 h 5.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

André Villeneuve, maire

Marc-André Maheu, secrétaire-trésorier et directeur général

Je, André Villeneuve, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal

André Villeneuve, maire